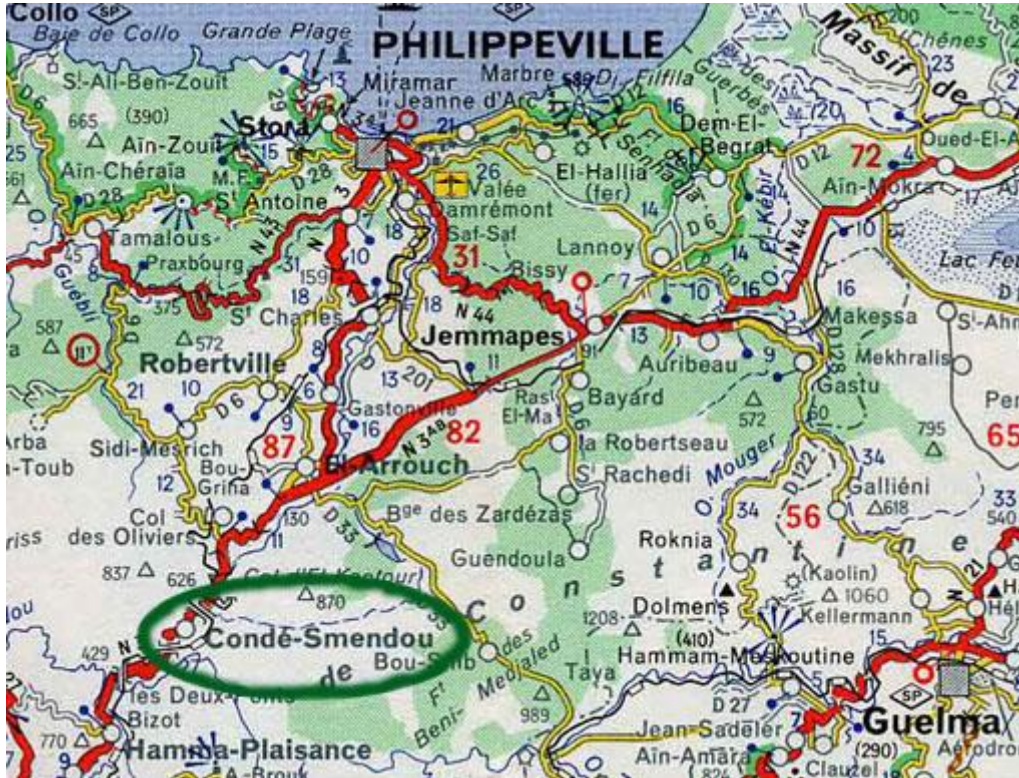


« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

**1/ Le village de BIZOT devenu DIDOUCHE MOURAD à l'indépendance**

Dans l'Est algérien, au Nord de Constantine (15 km), cette localité culmine à 555 mètres d'altitude et distante, au Sud, de CONDE-SMENDOU de 14 km.



**HISTOIRE :**

La vallée de PHILIPPEVILLE : Sous ce nom on peut désigner le couloir que constituent de Philippeville à Constantine l'oued SAFSAF et l'oued ELKEBIR, prolongés par leurs affluents. Il y a dans cette région quelques unes des plus riches terres agricoles de l'Algérie ; la colonisation s'y porta dès le début de la conquête.



**PHILIPPEVILLE**

A la tête d'une expédition partie de BÔNE, le général VALEE prit CONSTANTINE le 13 octobre 1837 ; le 7 octobre 1838 il fondait PHILIPPEVILLE près de l'emplacement de l'ancienne RUSICADA.

En 1841 la banlieue de Philippeville reçut 650 colons agricoles et progressivement la pacification française s'installa et furent créés :

-1844 : VALEE, DAMREMONT, SAINT ANTOINE, EL ARROUCH ;

-1847 : SAINT CHARLES et CONDE ;

-1848 : STORA, GASTONVILLE et ROBERTVILLE ;

Plus tard l'on fonda, en 1856, **BIZOT** avec 182 Européens.



**BIZOT en 1900** : Auteur Edgar SCOTTI

Cette commune de plein exercice, créée en 1856, prit le nom d'un général du Génie tué au siège de SEBASTOPOL.

Le village fut construit sur un lieu-dit : *EL-HADJAR*. Le douar des OULED BRAHAM dépendait de cette commune. Bien que distant de 20 kilomètres de BIZOT, ce douar était rattaché à son territoire qui couvrait 24 703 hectares.

Ce village de colonisation fut partiellement peuplé par d'anciens soldats comme Emile CANIOT, arrivé en Algérie en 1833, à l'âge de 22 ans avec le 4<sup>ème</sup> régiment de Cuirassiers. A la fin de son contrat, il s'engagea au 3<sup>ème</sup> régiment de Chasseurs d'Afrique. Il participa à toutes les opérations, notamment à celle de M'SILA du 11 juin 1841, ainsi qu'à la campagne de CRIMEE (1854/1856).

A la suite de nombreuses blessures qui ruinèrent sa santé, le capitaine CANIOT se retira à BIZOT en 1859.



#### **Démographie** :

-Année 1887 : 7 953 habitants dont 201 Européens,

-Année 1900 : 8 890 habitants dont 292 Européens,

-Année 1908 : 9 379 habitants dont 210 Européens.

Dans ce centre en création, le gouvernement lui attribua une concession de 17 hectares. L'exiguïté des concessions accordées ne permettant pas d'y faire vivre une famille, cela précipita la migration de la population européenne vers les villes de CONSTANTINE, PHILIPPEVILLE et BÔNE.

En raison de la proximité de CONSTANTINE, BIZOT avait une importante activité commerciale.

Un marché aux bestiaux se tenait tous les dimanches. Il était quotidien pour les céréales.

La maire, Jules CANIOT, assumait plusieurs fois la présidence du Conseil municipal.

Il installa une école et un cabinet médical.

Cet édile avait pour adjoints : MM. Aloïse FELTER, Mohamed ben DJELLOUL, Messaoud ben DJABALLAH,

Secrétaire : M. Jean LAFFITE ;

Garde Champêtre : M. FLENNER.

Le Curé était l'abbé Georges DRUGUET ;  
Médecin de colonisation : Docteur MALBOT, résidant à Constantine ;  
Pharmacien : Madame DESBONS ;  
Religieuses : Soeur TOURNIER, institutrice à l'école communale des filles et sœur MAUPAS à l'école publique enfantine ;  
Poste et télégraphe : Madame Laure PIETRI, receveuse ;  
Facteurs : MM. LAMPO et PERCHE.

Le village était situé sur la voie ferrée PLM, reliant PHILIPPEVILLE à CONSTANTINE. Après trois tunnels et un pont sur l'oued SMENDOU, les trains entraient en gare de BIZOT, distante de 700 mètres du centre. Après cette station la voie ferrée en pente descendante desservait Le HAMMA-PLAISANCE. Le chef de garde était Monsieur BATTESTI.

Aubergistes : Mesdames Veuves GUILLEMET (hôtel Guillemet) et LEMOINE (hôtel Dominique) ;

Boulangers : MM. DELESTRADÉ, BOUCHER, TORRENS ;

Cafetiers limonadiers : Mme Joséphine LAMPO, Mr BONIN ;

Charrons forgerons : MM. CROCHET et WIEBER ;

Charpentier menuisier : Mr WIEBER ;

Cabinet d'affaires : Mr CHIROUSE ;

Céréales : MM. FELTER et JANSSEN ;

Distillateur : Mr PERRAT ;

Entrepreneur de battage : Mr PERRAT ;

Entrepreneur de Travaux : Mr AVRIL ;

Epiciers : Mr BONIN et Mme Vve DOUMAIN ;

Meuniers : MM. PERRAT et CAVIEUX ;

Régie des poudres et Tabac : Madame CONDOURNEAU.

En raison de la fertilité de ses sols, la région, bien pourvues en eau, était propice à la viticulture et à la céréaliculture.

Quelques agriculteurs : Mmes Vve ANDRIEU, CROCHET, VERDUN ; MM. MEILHEURAT, JANSEN, BREDIN, LESCUYERS, DANIEL, ESCHENBRENNER, FRANCHI, FELTER, LOVET, TEYNAUD, VUILLON.

L'objectif essentiel de cet article sur BIZOT est limité à une succincte remise en mémoire de la vie d'un village du Constantinois en 1900.

En cette année charnière, la France était en Algérie depuis 70 ans et le pays sortait de plusieurs conflits (CRIMÉE, défaite de 1870). Le village était déjà organisé 44 ans après sa création et ce, peu avant les lois de séparation des églises et de l'Etat.

Tous ceux qui créèrent ce village auraient apprécié d'une part, que l'on se souvienne de la façon dont ils étaient arrivés à BIZOT et comment ils y vivaient. Par ailleurs, leurs lointains descendants voudront peut-être un jour connaître ce qu'ils y faisaient...

L'évocation, parmi tant d'autres, de l'arrivée à BIZOT de Monsieur Emile CANIOT, ancien soldat et chevalier de la légion d'honneur, permet de se souvenir de tous ces hommes qui, après avoir répondu à l'appel de leur pays, ont déposé leur sac dans ces villages pour donner un sens à leur vie, à celle de leurs enfants, au service de tous ceux qui les entouraient.

Les rares photos jaunies par le temps, lorsqu'elles existent, ainsi que la mémoire audiovisuelle, ne peuvent pas remplacer le témoignage écrit, aussi sommaire soit-il.

Ce rappel, reflet d'une époque charnière, permettra cependant à tous ceux qui, en France ou en Algérie, eurent des attaches familiales à BIZOT, de combler des lacunes, de redresser des anomalies, de s'enrichir de ces informations.

Edgar SCOTTI

Il faut néanmoins se souvenir que la construction du chemin de fer de CONSTANTINE à PHILIPPEVILLE est un véritable tour de force. Cette voie ferrée, avec ses tunnels, ses nombreux contours et ses rampes très raides (Philippeville est à peu près au niveau de la mer et la gare de Constantine à 640 mètres), rappelle le chemin de fer qui coupe la chaîne des monts LOZERE pour relier NIMES à LANGEAC.

Le village de BIZOT a été intégré dans la Commune de Plein Exercice (CPE) de CONDE-SMENDOU par décret du 22 août 1861, puis érigée en CPE par décret du 10 décembre 1868.

Son premier maire fut une dame Justine LALLANE (1856/1870)

### **QUI était le général BIZOT ?**

Michel Brice BIZOT est né le 3 octobre 1795 à BITCHE (Moselle) et mort le 15 avril 1855 durant le Siègle de Sébastopol.

Il était le fils de Jean-Baptiste Brice BIZOT, chef de brigade dans l'arme du Génie (alors âgé de 40 ans) et d'Angélique Claire Antoinette Uhrich.



« C'était un officier du plus grand mérite, du plus grand courage, faisant chaque jour le sacrifice de sa vie. Je me rappelle encore, avec un triste souvenir, le deuil de toutes nos figures quand le maréchal FELIER lui dit son dernier adieu (Général Fayol). »

« C'est un brave homme, ingénieur dans l'âme, très entier dans ses idées mais s'occupant de son affaire et d'une activité d'esprit et de corps qui aurait fait honte à bien des jeunes gens (Général Augustin THIRY, commandant en chef de l'artillerie de l'Armée d'Orient). »

Il mourut au siège de Sébastopol, comme le raconte le Général THIRY :

« Ce pauvre Général BIZOT a reçu une affreuse blessure, il y a trois jour, le 11 de ce mois [avril 1855]. Il voulait voir si les travaux des Anglais avançaient ; il a donc passé dans leurs tranchées ; mais ces diables de gens ne font rien comme les autres ; on n'est couvert que jusqu'à mi-corps dans leurs tranchées ; ils les parcourent en se courbant et quand ils s'arrêtent ils se couchent. BIZOT ne s'est sans doute pas assez baissé ou même ne s'est pas baissé du tout, car je l'ai vu souvent d'une hardiesse imprudente. Quoi qu'il en soit s'il a réellement commis quelque imprudence, il l'a payée cher. Une balle l'a frappé derrière l'oreille droite, a passé au-dessus du palais et est venue aboutir à la pommette de la joue gauche où elle est encore. On l'a cru tué sur le coup. »

Son épouse née Sophie Lochner est choisie en 1856 par l'Empereur sous-gouvernante du Prince Impérial. Elle sera autorisée à porter le nom de Sophie de Lochner.

Il était le père du général Brice Adrien BIZOT.

### États des services

- Sous-lieutenant élève à l'École d'application : 1 octobre 1813 (détaché de l'école et employé à la défense de Metz pendant le blocus de 1814)
- Lieutenant en second des Sapeurs : 23 mai 1815 (défense de Besançon en 1815, puis à Metz dans le premier régiment du Génie le 1 octobre 1816, à Besançon le 26 août 1817)
- Lieutenant en premier des Sapeurs : 1 février 1818
- Lieutenant de l'état-major du Génie : 14 mai 1819
- Capitaine en second des Sapeurs : 10 février 1821 (à Montpellier le 18 mars 1821, dans l'armée d'Espagne - troisième compagnie du premier bataillon du premier régiment - le 19 février 1823, blocus et siège de Pampelone et à Montpellier le 4 janvier 1824)
- Capitaine en second de l'état-major du Génie : 21 janvier 1824 (à Besançon le 28 janvier 1824, à Strasbourg le 15 mars 1826)
- Capitaine en premier des Sapeurs : 5 juillet 1828 (à Metz le 19 mars 1829, à Arras le 2 novembre 1830)
- Capitaine en premier de l'état-major du Génie : 29 janvier 1831 (à Belfort le 21 février 1831, à Bitche - en chef - le 20 mars 1832, à Strasbourg le 18 avril 1826 et à Paris, au dépôt des fortifications, le 20 février 1838, puis embarqué à Toulon le 18 février 1839 et devient capitaine en chef de la province d'Oran)
- Chef de bataillon : 23 septembre 1839 (débarque à Toulon le 8 octobre 1841 et devient chef de bataillon en chef à Belfort, puis en congé le 9 novembre 1841, à Bitche -de nouveau en chef - le 4 février 1842)
- Lieutenant-colonel : 26 juin 1845
- Colonel : 19 décembre 1849 (embarque à Toulon le 20 décembre 1849 et devient directeur à Constantine, en congé du 25 septembre 1850 au 15 octobre de la même année, revient à Bitche le 15 octobre 1850).
- Général de brigade : 10 mai 1852 (commandant de l'École polytechnique le 29 octobre 1852)
- Général de division le 12 avril 1855 (il meurt avant de l'apprendre).

### Département

Le département de Constantine est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux trois beyliks de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville de Constantine fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors tout l'est de l'Algérie. Les autres départements étaient le département d'Alger au centre du pays et le département d'Oran à l'ouest.



Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III<sup>e</sup> république, et le département de Constantine couvrait alors environ 192 000 km<sup>2</sup>. Il fut divisé en plusieurs arrondissements, avec six sous-préfectures : Batna, Bône, Bougie, Guelma, Philippeville, Sétif.

Le département comportait encore à la fin du 19<sup>e</sup> siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, notamment dans sa partie saharienne. Lors de l'organisation des Territoires du Sud en 1905, le département fut réduit à leur profit à 87 578 km<sup>2</sup>, ce qui explique que le département de Constantine se limitait à ce qui est aujourd'hui le nord-est de l'Algérie.

Le 7 août 1955, le département de Constantine fut amputé de sa partie orientale, avec la création du département de Bône.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le 20 mai 1957, le département de ses régions occidentales et méridionales par la création de deux départements supplémentaires : le département de Sétif et le département de Batna.

Réduit à la région de Constantine et à sa côte, le nouveau département de Constantine couvrait alors 19 899 km<sup>2</sup>, était peuplé de 1 208 355 habitants, et possédait sept sous-préfectures : Aïn Beida, Aïn M'lila, Collo, Djidjelli, El-Milia, Mila et Philippeville. Une dernière modification lui fit perdre temporairement au nord, l'arrondissement de Djidjelli vers un éphémère département de Bougie, du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

**BIZOT** faisait partie du département et de l'arrondissement de Constantine avec 25 autres localités :

AÏN ABID - AÏN REGADA - AÏN SMARA - **BIZOT** - CHATEAUDUN du RHUMEL - CONDE SMENDOU - CONSTANTINE - DJEBEL AOUGUEB - DJEMILA - EL ARIA - EL GUERRAH - EL MALAH - GUETTAR EL AÏCH - HAMMA PLAISANCE - LE KROUB - MONTCALM - OUED ATHMENIA - OUED SEGUIN - OUED ZENATI - OULED RAHMOUN - RAS EL AÏOUN - RAS EL AKBA - RENIER - ROUFFACH - SAINT DONAT-



BIZOT de nos jours

**MONUMENT AUX MORTS**

Le relevé n°57220 mentionne **49 noms de soldats "Mort pour la France"** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ ■ AKROUM Chaben (Mort en 1918) – AMRANI Ahmed (1918) – BAHOUALI Ali (1919) – BEN HADJ Mohamed (1915) – BENFOUGHAL Tahar (1918) – BENLABED Hamada (1916) – BENLAKEHAL Sad (1916) – BOUCHERIKHA Abderrhman (1918) – BOUCHIARA Ammar (1918) – BOUDJELLIT Ahmed (1916) – BOUHEZAM Ahmed (1918) – BOUKHAMTA Ahmed (1918) – BOUMEDRA Messaoud (1917) – BOUREDJAH Mohamed (1918) – BOUROUISSA Mohamed (1915) - DERSOUN Ahmed (1918) – DIFI Mohammed (1914) – GACCI Ammar (1918) – GUEZIRI Chabane (1915) – HABIBATNI Lakdar (1917) – HABRI Ali (1914) – HEDLI Rabah (1918) – KAABECHE Boucherit (1919) – KANOUN Dridi (1916) – KHENNAOUI Messaoud (1918) - KHENNAOUI Youcef (1919) – LABIOD Haïn (1918) – LAHMADI Dif (1918) – LAÏFAOUI Salah (1916) – MAROUK Mohammed (1918) – MEKRI Saïd (1918) – MERDJANE Saïd (1914) – MESALBI Ahmed (1915) – MESSELEF Boucherit (1916) – MOAD Ahmed (1915) – OUCHENEN Boumendjel (1917) – PIETRANTUONO Joseph (1915) - PIETRANTUONO Louis (1918) - PIETRANTUONO Roch (1915) – SAADI Hocine (1919) – SAÏDI Abderahmann (1918) – SEMMAR Mostefa (1918) – SERRADJ Bakir (1917) – SIARI Ahmed (1916) – SOLTANE Mahmoud (1916) - SOLTANE Mohamed (1917) – SOUBRILLARD Adrien (1917) – SOUILLAH Tahar (1915) – ZIOUANE Salah (1918) - ■ ■



1 – CONDE-SMENDOU – Rue Principale et Monument aux Morts.

CONDE-SMENDOU, son ex CPE

**SYNTHESE** réalisée grâce aux sites ci-dessous et à la documentation transmise par Monsieur Hervé NOEL du Centre de Documentation Historique sur l'Algérie que je remercie tout particulièrement.

ET si vous souhaitez en savoir plus sur BIZOT, cliquez SVP au choix sur l'un de ces liens :

<http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2014/01/28/article.php?sid=159663&cid=4>  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1898\\_num\\_7\\_31\\_18092](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092)  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9partement\\_de\\_Constantine](http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9partement_de_Constantine)  
[http://alger-roi.fr/Alger/alger\\_son\\_histoire/pages\\_liees/02\\_originenomsvillages\\_pn39.htm](http://alger-roi.fr/Alger/alger_son_histoire/pages_liees/02_originenomsvillages_pn39.htm)  
<http://www.memoire-notretemps.com/constantine.html>  
[http://fse.castanet.free.fr/15\\_avisrecherche.html](http://fse.castanet.free.fr/15_avisrecherche.html)  
[http://www.francegenweb.org/~wiki/index.php/Monuments\\_aux\\_morts\\_d%27Alg%C3%A9rie\\_avant\\_l%27ind%C3%A9pendance\\_\(1830\\_-\\_1962\)](http://www.francegenweb.org/~wiki/index.php/Monuments_aux_morts_d%27Alg%C3%A9rie_avant_l%27ind%C3%A9pendance_(1830_-_1962))  
<http://www.chouf-chouf.com/actualites/le-journaliste-jean-daniel-fait-docteur-honoris-causa-de-luniversite-de-blida/>  
<http://www.la-kabylie.com/biographie-15-Didouche-Mourad.html>

## **2/ Renseignement et guerre d'Algérie, le rôle de la gendarmerie mobile** (Auteur Benoît Haberbusch)

Il y a cinquante ans, l'actualité française était rythmée par le conflit algérien, entré dans une nouvelle phase avec la bataille d'Alger. Délaissant le bled, les parachutistes du général Massu ont investi la Casbah pour traquer les auteurs d'attentats, avec les méthodes policières que l'on sait. C'est d'ailleurs là une des particularités des « événements d'Algérie » de casser les codes de la guerre conventionnelle, le soldat se faisant policier, le marin douanier (pour chercher les armes clandestines sur les navires) et le gendarme combattant.

Dans ce type de conflit, le renseignement devient une préoccupation centrale des autorités civiles et militaires. Toutes les forces mobilisées dans la lutte contre le Front de Libération nationale (FLN) sont exhortées à développer ce domaine d'activité. Parmi celles-ci, la gendarmerie mobile est amenée à ajuster son cadre d'emploi traditionnel à ces nouvelles exigences.

### **EPISODE 1 = L'adaptation aux nécessités de la « guerre subversive »**

Au début du conflit en novembre 1954, la gendarmerie mobile comprend en Algérie environ six cents hommes répartis en huit escadrons de marche, dont quatre dans le Constantinois. Implantée dans les trois départements algériens depuis 1935, cette formation calque son organisation et son mode de fonctionnement sur celle de la métropole. Sa spécialisation dans le maintien de l'ordre en fait un élément tout désigné pour le dispositif mis en place afin de réprimer les troubles naissants. Toutefois, les gendarmes mobiles ne sont pas confrontés à de simples manifestants mais à des combattants déterminés à mettre un terme à la domination française.

Ce contexte oblige à restructurer la gendarmerie mobile, qui connaît une formidable montée en puissance. Entre 1954 et 1962, elle passe d'une légion composée de huit escadrons à trois légions avec 21 escadrons organiques, auxquels s'ajoutent dix escadrons détachés de France dès le début des « événements ». Par la suite, un système de roulement se met en place, si bien que tous les escadrons métropolitains effectuent un séjour de six mois par an en Algérie. Au total, en 1962, 216 officiers et 6 602 sous-officiers de la gendarmerie mobile stationnent dans les départements algériens.

Outre l'organisation, le cadre d'emploi de la gendarmerie mobile est aussi révisé. En 1959, le **général CHALLE** a parfaitement défini ses trois domaines d'action :



Général d'Armée Aérienne Maurice CHALLE (1905/1979)

Cliquez SVP sur ce lien : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice\\_Challe](http://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice_Challe)

- les missions à dominante « gendarmerie » : gardes statiques, sécurité des tribunaux et renfort aux brigades ;
- les missions de protection des grands centres : action psychologique, recensement et contrôle de la population, recherche et exploitation du renseignement ;
- les missions à dominante « unité de combat » : reconnaissance, escorte, embuscade.

Parmi ces nombreuses fonctions, le commandement de l'Arme encourage le recueil d'informations, comme en témoigne la lettre du général Morin en septembre 1957. « *J'insiste à nouveau, écrit-il, sur l'importance capitale que revêtent dans la situation présente la recherche et la transmission rapide des renseignements.* »

Du reste, l'échec des grands ratissages dans le bled conduit les autorités à favoriser les activités de renseignement, non seulement sur la troupe ennemie, mais sur son organisation politico-administrative (OPA). « *Il convient, préconise Robert Lacoste en août 1956, d'aborder résolument une lutte systématique contre l'OPA rebelle qui est la base même de l'organisation adverse et qui doit à ce titre être détectée et détruite.* » Dans ce cadre, les escadrons sont invités à apporter tout leur concours. Preuve de cet intérêt, le commandement de la gendarmerie en Algérie leur diffuse en octobre 1960 un *Mémento sur la recherche et la transmission des renseignements relatifs aux événements d'Algérie*. De même, la lettre du lieutenant-colonel Artignan du 29 juillet 1961 témoigne de la motivation de la hiérarchie : « *L'attention, écrit-il, est à nouveau attirée sur la mission de recherche du renseignement qu'il appartient aux escadrons de remplir au même titre que la gendarmerie départementale. Le renseignement doit demeurer le souci constant [sic] des chefs à tous les échelons de la hiérarchie. Toutes les possibilités des unités doivent être mises à profit au cours des diverses missions pour rechercher le renseignement. Les officiers ont dans ce domaine un rôle prépondérant. Ils doivent profiter de toutes les occasions du service pour instruire leur personnel et créer le "réflexe du renseignement" chez leurs subordonnés, gradés et gendarmes.* »

Toutefois, en dépit de l'engagement du commandement, plusieurs obstacles pèsent sur l'efficacité de la gendarmerie mobile dans ce domaine. D'abord, le renseignement reste l'apanage de la gendarmerie départementale grâce à la formation constante de son personnel et à sa connaissance de chaque circonscription. Les gendarmes mobiles doivent se contenter d'une formation plus sommaire. Il arrive ainsi que des sous-lieutenants, à peine sortis de l'École des officiers de la Gendarmerie nationale (EOGN), soient détachés comme adjoint à l'officier de renseignement. Autre problème commun avec la gendarmerie départementale, l'obligation d'agir ouvertement en uniforme imposée par l'article 96 du décret organique du 20 mai 1903 ne facilite pas la discrétion. Mais la principale difficulté porte sur les escadrons métropolitains. Ces unités, relevées au moment où le personnel s'est familiarisé avec la population, ne sont jamais envoyées deux fois au même endroit, si bien qu'elles doivent tout reprendre à zéro.

En novembre 1960, le haut commandement envisage de porter le séjour en Algérie à un an au lieu de six mois, mais le projet est finalement abandonné. « *Sans doute une présence plus longue dans un même secteur serait profitable, reconnaît le général Héritier. Mais quelle que soit la durée du séjour des escadrons, les nécessités opérationnelles auxquelles s'ajoutent souvent les besoins du maintien de l'ordre dans les centres urbains entraînent des mouvements fréquents à l'intérieur même de l'Algérie, ce qui correspond à "désimplanter" des unités. On ne peut donc espérer obtenir une stabilité plus grande.* »





Général d'Armée Jean CREPIN (1908/1996)

Cliquez SVP sur ce lien : [http://www.ordredelaliberation.fr/fr\\_compagnon/246.html](http://www.ordredelaliberation.fr/fr_compagnon/246.html)

Des solutions sont tout de même élaborées pour assurer un suivi entre les escadrons. En février 1961, le général CREPIN prescrit de faire établir des bulletins mensuels décrivant les caractéristiques détaillées des centres tenus par les escadrons de façon à constituer une documentation actualisée pour la métropole . En mars 1961, le colonel DEBROSSE établit un modèle de bulletin à fournir à « l'escadron relevant » pour lui permettre de connaître ses futures missions ainsi que le cadre humain et opérationnel dans lequel il doit agir...



Colonel DEBROSSE

Extrait du site : <http://destins.notrejournal.info/L-HISTOIRE-des-BARBOUZES>

« ...Son chef, le colonel DEBROSSE, vouait une haine sans bornes aux Pieds-Noirs depuis l'affaire des barricades. La caserne située aux " Tagarins " sur les hauteurs d'Alger sera un lieu d'épouvante où séjourneront tous ceux que les tortures "ordinaires" n'avaient pu faire parler.

► Il avait entre autres sous ses ordres le peloton du capitaine LACOSTE qui luttait antérieurement contre le FLN. Une quinzaine d'hommes qui avaient pour mission principale d'arrêter le général Salan.

► La torture contre les partisans de l'Algérie Française ne fut pas une spécialité unique des barbouzes : Les gendarmes du colonel DEBROSSE, les gardes mobiles de l'école de Police d'Hussein Dey et les policiers de la mission " C " dans la fameuse caserne des " Tagarins " se sont également rendus coupables de crimes contre l'humanité ».

A suivre : **EPISODE 2 = La place de la gendarmerie mobile dans le dispositif de renseignement**

### **3/ Le sénateur DOUMENC Henry**

Né le 19 janvier 1898 à Bordeaux (Gironde) et décédé le 21 avril 1981 à Lyon (Rhône)  
Conseiller de la République de Constantine de 1946 à 1948

Henry DOUMENC abandonne, au début des années 1930, sa profession d'économiste de lycée pour se consacrer au journalisme, tout en animant la section de la SFIO à Constantine. Il rédige ainsi de nombreux éditoriaux pour *l'Opinion libre*, organe de l'Union des gauches dans cette ville.





Lors de la libération du territoire métropolitain, en 1944, Henry DOUMENC est président pour le Constantinois du mouvement Combat, membre de la commission départementale, et délégué au conseil supérieur de l'Algérie.

En 1945, il est élu successivement à la mairie de Constantine, et au conseil général. Fort de ces succès, il est candidat, en deuxième position, sur la liste présentée par la SFIO aux élections à la seconde Constituante, mais cette liste ne remporte qu'un des trois sièges à pourvoir. La situation est identique aux élections législatives du 10 novembre 1946.

Henry DOUMENC se présente alors en tête de la liste d'Union républicaine et démocratique aux élections du 8 décembre suivant au Conseil de la République : il remporte alors l'un des deux sièges à pourvoir, avec 154 voix sur 445 exprimés.

Membre du groupe SFIO de cette assemblée, il siège à la Commission de la production industrielle, et à celle de l'intérieur, dont il est le rapporteur sur la proposition de loi tendant à reporter la date des élections à l'Assemblée algérienne.

Il intervient également sur le régime général des élections municipales, et le statut organique de l'Algérie.

Lors des élections du 7 novembre 1948, il est candidat individuel avec l'étiquette SFIO, et, ne recueillant que 56 voix au premier tour sur 355 exprimés, il choisit de ne pas se présenter au second tour. Il faut dire que les élections municipales de 1947 lui avaient été néfastes, puisqu'il y fut évincé, avec l'ensemble de sa liste, de la mairie de Constantine au profit des modérés. Il se présente ensuite, sans plus de succès, aux élections à l'Assemblée algérienne.

Sous la 5<sup>e</sup> République, Henry DOUMENC vit retiré de la vie politique nationale. Il meurt, âgé de 83 ans, le 21 avril 1981.

Henry DOUMENC était titulaire de la Croix de guerre 1914-1918, de la médaille de la Résistance, et était officier des Palmes académiques.

#### **4/ Terrorisme : A la recherche d'un ennemi nébuleux**



**Au Moyen-Orient, l'analyse du terrain a disparu au profit de visions simplistes qui nous dépeignent un ennemi tel qu'il nous arrange, plutôt que dans sa réalité complexe. Dans les chancelleries occidentales, c'est la diplomatie compassionnelle qui s'est imposée sur la réalpolitik. Un double phénomène qui a favorisé l'émergence de l'EIIL.**

La tweeterisation du Monde produit plusieurs effets, parfois conjugués, parfois contraires, sur la manière dont se comprend et s'analyse l'information. Pour l'essentiel, chacun comprend qu'un message de 140 caractères ne permet que peu de profondeur dans la rédaction, même avec des parenthèses inversées pour sourire...

Or ce mode de communication accéléré a peu à peu déteint, on pourrait même dire infecté, le processus général de construction de la pensée, de conceptualisation des phénomènes.

#### **Analyses trop simplistes**

Ainsi, tout ennemi, même lointain, hors de notre zone d'intérêt, devient ainsi naturellement un terroriste, noyant le djihadiste de conviction cherchant à renverser un dictateur dénoncé par l'occident et le futur opérateur d'un attentat dans les mêmes réprobations et ignorant la réalité purement criminelle des mercenaires et autres profiteurs qui s'agitent dans la région. Les analyses simplistes ou simplifiées qui nous dépeignaient un adversaire ou un ennemi tel que nous voulions le voir plutôt que dans sa réalité complexe ont donc pris le dessus sur l'analyse du terrain.

On a confondu ou feint de confondre Sunnites et Chiites, fait passer « le printemps arabe » pour un tout alors qu'on mélangeait révoltes tribales (Libye, Yemen), révolutions de palais (Egypte, Tunisie), frottements monarchiques (Jordanie, Maroc) et conflits religieux (Bahrein, Syrie). Puis on a considéré que les modèles d'organisation entre les structures chiites (Eglise, Parti, Etat centralisé) et Sunnites (Décentralisation) seraient incompatibles et qu'entre le Hezbollah Libanais qui se transforme peu à peu en Etat et en Armée régulière, et les factions palestiniennes, marquées par la division et le désordre, il n'y aurait pas d'évolution sensible. L'armée israélienne a payé le prix de la sous estimation du phénomène.

#### **Diplomatie compassionnelle...**

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://acteursdeleconomie.latribune.fr/debats/opinion/2014-10-06/terrorisme-a-la-recherche-d-un-ennemi-nebuleux.html>

### **5/ Sahel : l'armée française veut surveiller les autoroutes du désert**

L'armée française est en train d'établir une base temporaire, dans le nord du Niger, dans le cadre d'une opération visant les activistes liés à al-Qaïda qui évoluent dans la zone sahélo-saharienne, du sud de la Libye à la Mauritanie. On estime à 300 le nombre de combattants liés à al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) ou au groupe dissident dirigé par Mokhtar Belmokhtar dans le sud de la Libye, point de départ des routes de la contrebande dans la région. A Paris, l'état-major admet que l'armée française va désormais viser les grands points de transit susceptibles d'être empruntés par les terroristes.

Entraver les flux « terroristes ». Telle est désormais la mission de l'opération française Barkhane. Les sources de ravitaillement en armes sont connues depuis longtemps. Ainsi, les mines belges PRB-M qui ont tué des soldats français ou de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) ces derniers mois dans le nord du Mali, proviennent du dépôt d'armes de Brak, près de Sebah, dans le sud de la Libye...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.rfi.fr/afrique/20141006-mali-niger-armee-france-sahel-terrorisme-qaïda-barkhane-operation-autoroutes-desert/>

### **6/ Procès Khalifa : le jugement de l'ex-magnat algérien attendu mardi en France**

**Suspecté d'avoir détourné des millions lors de la faillite de son groupe, Rafik Khalifa, ex-golden boy algérien, jugé par défaut car emprisonné à Alger, connaîtra mardi le jugement du tribunal correctionnel de Nanterre.**

Le "Bill Gates africain" a-t-il détourné des millions lors de la faillite de son groupe ? Le jugement de Rafik Khalifa, ex-magnat algérien, est attendu mardi au tribunal correctionnel de Nanterre. Écroué depuis 2007 et extradé vers Alger en décembre 2013, il est jugé par défaut pour banqueroute et détournement de fonds. Le parquet a requis trois ans de prison à son encontre.

Avec lui, dix autres personnes étaient poursuivies : son ex-femme, un notaire, d'anciens représentants de l'entreprise en France ainsi qu'un constructeur et équipementier aéronautique. Ils comparaissaient pour avoir dissimulé un certain nombre d'actifs, notamment trois avions d'une valeur de 5,5 millions d'euros, une douzaine de voitures de luxe et une propriété à Cannes de 35 millions d'euros.

#### **Rafik "le flamboyant"...**

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.france24.com/fr/20141006-proces-rafik-khalifa-jugement-ex-golden-boy-algerien-nanterre-france-algerie/>

## **7/ Les célébrités natives de CONSTANTINE**

Comme toutes les grandes villes, CONSTANTINE a vu passer des personnages qui ont laissé une trace dans l'histoire de la cité.

### **Extrait :**

-Charlotte LOUVET, princesse Charlotte de Monaco....  
-Guy DARBOIS de son vrai nom Guy SAMAKH....  
-Françoise ARNOUL de son vrai nom Françoise GAUTSCH....  
etc...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LaCulture/celebrites.htm>

## **EPILOGUE BIZOT / DIDOUCHE MOURAD**

Année 2008 = 44.951 habitants



[Risque d'effondrement à Didouche Mourad (Constantine): Les habitants vivent dans l'angoisse. Une dizaine d'habitations érigées sur une butte surplombant la zone industrielle, menace de s'écrouler suite à un affaissement de terrain. En dépit de tous les risques signalés par la presse depuis une douzaine d'années et les multiples rapports établis par les services de la direction de l'urbanisme].



« Groupe des six », chefs du FLN. Photo prise juste avant le déclenchement de la révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954. (Debout, de gauche à droite : Rabah Bitat, Mostefa Ben Boulaïd, **Mourad Didouche** et Mohamed Boudiaf. Assis : Krim Belkacem à gauche, et Larbi Ben M'Hidi à droite.)

Didouche Mourad (Si Abdelkader) est né le 13 juillet 1927 à El Mouradia à Alger. Militant du PPA, il est l'un des membres fondateurs les plus actifs de l'Organisation Secrète. Suite au démantèlement par les services français d'une grande partie de l'organisation, il est condamné par contumace à dix années d'emprisonnement. Il constitue néanmoins, en compagnie de



Ben Boulaïd, un noyau clandestin à Alger en vue de l'insurrection armée. Lors de la crise et de la scission au sein du PPA-MTL, il est adjoint de Boudiaf à la tête de la Fédération de France du MTL. Il rentre en Algérie et devient l'un des fondateurs du Comité révolutionnaire d'unité et d'action, qui devient ensuite le FLN. Il fait donc partie des neuf chefs historiques. Il participe donc à l'organisation de l'insurrection de la Toussaint rouge et à la rédaction de la déclaration du 1<sup>er</sup> novembre 1954. Il est l'un des rédacteurs de la première proclamation du FLN. Il est responsable de la wilaya II (Nord-Constantinois). Il est tué au combat le 18 janvier 1955, au douar Souadek, non loin de Constantine, au cours d'un accrochage avec une unité de parachutistes français.

**BONNE JOURNEE A TOUS**

*Jean-Claude ROSSO*